

## COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 JUIN 2016

#### **Présents :**

**Élu(e)s :** Mme Dominique LE BERRE (Adjointe Solidarité et Action sociale), Mme Josiane GUILLET (Conseillère Municipale subdéléguee au plan local de santé et au handicap), M. Daniel GARNIER (Adjoint au développement durable, agenda 21 et patrimoine immobilier), Mme Nathalie LEBLANC (Adjointe à l'éducation et à la petite enfance), M. Claude LEFORT (Adjoint à la démocratie participative, à la vie associative, à l'administration générale et aux déplacements), Mme Muriel DINTHEER (Adjointe à la culture), Mme Viviane GUEVEL (Adjointe aux seniors et personnes âgées), Mme Marie-Charlotte TALBOT (Conseillère Municipale subdéléguee à la jeunesse), M. Erwan BOUVAIS (Conseiller municipal), M. Christian GUILLEMINEAU (Conseiller Municipal), M. Joseph VIOLAIN (Conseiller municipal).

**Représentants associatifs :** Mme Pauline BOSGER (Association des Paralysés de France), M. Jean-Yves CAILLARD (APAJH), Mme Valérie MAÏSTERRENA (Directrice adjointe IEM Buissonnière),

**Usager :** Mme Béatrice JAUNET, Mme Agnès BROUSSE

**Nantes Métropole :** Mme Céline LEAU, Mme Christelle FREICHE

**Services ville de La Chapelle-sur-Erdre :** M. Olivier LIAIGRE, M. Jérôme LETHROSNE, M. OLIVIER THOMAS, Mme CHRISTELLE BOUCHET.

#### **Excusés :**

Monsieur le Maire, M. Jean-Pierre GUYONNAUD (Adjoint au sport et au personnel), M. Jean-Louis LE GUEN (Adjoint à l'urbanisme, droit des sols et finances), M. Marc TRELLU (Conseiller Municipal subdéléguee à la proximité), M. Éric NOZAY (Conseiller Municipal subdéléguee aux relations internationales), Mme Joëlle MENARD (Un Copain Comme les Autres), Mme Marie-Claude GALLAIS (C.S.F.), Mme Martine CAILLET (Résidence ERDAM), M. Claude STEFANI (ADAPEI), Mme Marie HALOUN et Gaza (usagers), Mme Monique BROQUERE (UNAFAM), M. Philippe CHARTEAU (Police municipale).

---

#### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 – Actualités relatives aux différents réseaux
- 2 – Présentation bilan handicap 2015
- 3 - Questions diverses

---

#### **1- ACTUALITÉS RELATIVES AUX DIFFÉRENTS RÉSEAUX**

Mme LE BERRE rappelle qu'il existe trois instances de travail en dehors de la commission communale d'accessibilité : La CMAU (commission Métropole D'accessibilité Universelle), le GAU24 (Groupe d'accessibilité Universelle) et le réseau mission handicap.

Mme LE BERRE siège au sein de la Commission Métropolitaine d'Accessibilité Universelle (ancienne commission intercommunale d'accessibilité) en tant que conseillère communautaire. Cette commission évoque les grands projets métropolitains et notamment dernièrement le SDAVE et l'enquête au sujet de l'utilisation de Proxitan.

Mme GUILLET a intégré le groupe de travail GAU 24 (Groupe d'Accessibilité Universelle). Il s'agit d'une instance de partage de la politique d'accessibilité. Il est composé des élu-e-s en charge de la politique Handicap dans les 24 communes de la Métropole et a pour rôle d'associer les communes à la politique métropolitaine en matière de handicap et d'accessibilité.

Mme BOUCHET, quant à elle participe au réseau handicap qui regroupe des représentants techniques des communes de l'agglomération. Les échanges portent sur les projets métropolitains et sur les échanges de pratique.

## **2- BILAN PLAN HANDICAP 2015**

*Il est procédé à la présentation du document envoyé avec l'invitation.*

### **ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

M. THOMAS présente le bilan des différents travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public pour l'année 2015 ainsi que le travail mené pour la rédaction de l'Ad'Ap. Il précise que ce dernier a été approuvé par la préfecture le 17 décembre dernier.

M. GARNIER précise que certains travaux ont été intégrés au plan pluri-annuel du fait de l'obligation de mettre les établissements 100 % accessibles (au lieu de 75 % auparavant).

M. BOUVAIS salue le travail mené par la commune.

Mme BOSGER précise que la mise en place d'un plan pluriannuel de travaux depuis 2009, a permis à la ville d'anticiper les travaux à inscrire au sein de l'Ad'Ap.

### **INFORMATION EN DIRECTION DES COMMERCANTS-ARTISANS-PROFESSIONS LIBERALES**

Mme BOSGER rappelle que l'association des Paralysés de France peut être sollicitée par les commerçants. Le groupe accessibilité peut parfois permettre de trouver des solutions techniques peu coûteuses.

### **LOGEMENT**

Mme LE BERRE souligne le travail réalisé avec l'association des paralysés de France pour la recherche de locataires en situation de handicap.

Elle évoque par ailleurs la publication d'un arrêté daté du 24 décembre 2015 « relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments d'habitation collectifs et des maisons individuelles lors de leur construction ». Il s'agit de mesures de simplification des normes de construction.

Mme BOSGER propose que l'APF puisse travailler sur les plans de construction avec les bailleurs.

### **TRANSPORTS-STATIONNEMENT-DEPLACEMENTS**

Mme FREICHE et Mme LEAU présentent le document joint à ce compte-rendu.

**Au sujet de l'interface avec les commerçants**, M. GARNIER demande si l'adaptation des trottoirs est envisageable.

Mme LEAU répond que ce type de travaux peut être réalisé si cela entre dans des travaux déjà programmés.

Mme BROUSSE demande ce qui est proposé aux commerçants dans le cas où le trottoir ne permet pas l'installation d'une rampe ?

Mme LEAU indique que dans ce cas, il est nécessaire de rechercher d'autres solutions.

#### **Au sujet du SDAVE :**

Le diagnostic se déroulera entre octobre et novembre pour la commune de La Chapelle-Sur-Edre. Cet outil nous permettra ensuite de prioriser les travaux à conduire.

M. GARNIER demande si les obstacles mouvants sont diagnostiqués (ex : poubelles gênant la circulation sur trottoirs).

Mme LEAU propose de se rapprocher du Pôle où une collègue s'occupe des questions liées aux déchets. Cette personne peut venir en soutien à nos actions. Sur les nouvelles constructions de bailleurs, Nantes Métropole est vigilante sur le nombre de bacs à fournir. Les nouveaux projets intègrent d'ailleurs d'avantage de colonnes enterrées. Mais en effet, sur des pratiques anciennes ou sur des problèmes de ramassage, il est nécessaire de se rapprocher du service « déchets » au pôle.

M. GUILLEMINEAU souligne que les syndicats de copropriétés peuvent aussi être alertés.

M. VIOLAIN demande si cette question est intégrée au prochain PLU ?

M. GARNIER indique que nous allons passer à la phase réglementaire de la rédaction PLU, il est donc en effet important de rester vigilant.

#### **Présentation des travaux :**

##### **Budget 2015**

En ce qui concerne le projet de la rue de Sucé / Erdre,

Suite à la réponse négative du Conseil départemental sur la réfection des enrobés de chaussée, l'aménagement au droit de la traversée a été réinterrogé. Les travaux seront réalisés grâce à la prise en charge par le budget des ERS 2016 .

M. BOUVAIS souligne cependant avoir appuyé la demande de travaux d'enrobé.

Mme FREICHE indique que les travaux se dérouleront aux vacances de la Toussaint et devraient durer pas loin de 12 jours. Une déviation sera mise en place.

M. LEFORT demande si une autre solution peut être envisagée ?

Mme LEAU confirme que même si cette déviation n'est pas simple à mettre en place, ce projet devra être réalisé sur la période des vacances d'automne, tous les travaux ne pouvant être réalisés durant l'été.

Au regard du budget accessibilité 2016, l'ensemble des projets en cours d'étude ont été rebalayé en commission afin de les prioriser.

Rue de Sucé : les options d'aménagement proposant l'implantation de potelets ne sont pas retenus.

Rue de Sesmaison : le projet est priorisé et à programmer.

Rue de la Rivière : la proposition de mettre en conformité les passages piétons près de la salle Balavoine est retenue. En revanche, la commune demande de mettre en attente les autres traversées. Elles seront conditionnées par des aménagements d'apaisement des vitesses. Une étude sur le trafic doit être menée.

Les traversées Maisonneuve et Gilière sont validées et devront être mise en oeuvre.

Rue de Sévigne: M. Jérôme Letrhrosne se renseigne sur l'accès de la parcelle privée. La question est posée sur le trottoir traversant qui sécurisera la traversée et qui peut accompagner la politique d'apaisement des vitesses sur la commune.

Pour finir, au sujet du stationnement des voitures sur les trottoirs, Mme GUILLET évoque le travail réalisé par le groupe « sensibilisation » qui a abouti à la création d'un macaron.

M. VIOLAIN souligne une initiative intéressante et pense qu'il est nécessaire de ne pas trop espacer les campagnes de communication.

Mme GUILLET confirme la volonté du groupe de se réunir plusieurs fois par an.

### **ENFANCE-EDUCATION-INTEGRATION SCOLAIRE**

Mme BOUCHET indique que les structures d'accueil pour les enfants ont pleinement intégré l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap dans leurs différents projets.

Mme LE BERRE évoque à ce sujet le travail réalisé par M. Bernard ROCHEREAU (Coordonnateur des séjours) sur la création d'un outil pédagogique. Il est proposé de le présenter lors de la prochaine commission communale d'accessibilité.

### **AIDE A LA PERSONNE**

Mme GUILLET souligne le travail dans le cadre du réseau départemental du CCAS et notamment avec la MDPH et ce afin d'uniformiser les pratiques.

### **LOISIRS**

Mme BOUCHET présente les différents groupes de travail qui émanent du collectif T'Cap.

### **CULTURE**

Mme GUILLET commente les différentes actions menées sur ce domaine.

### **SPORTS**

Mme GUILLET indique que de nombreuses actions sont développées sur notre commune, la dynamique créée autour de Handi'Chap a permis de développer de nombreuses activités.

### **EMPLOI – FORMATION**

Mme GUILLET souligne que la ville a enfin atteint le taux légal, même s'il s'agit d'un seuil à dépasser, la ville est satisfaite.

### **ASSOCIATIONS**

Mme BOUCHET souligne l'importance du partenariat associatif et la satisfaction de la ville vis-à-vis du travail effectué. Elle confirme également la volonté de continuer à aider et soutenir les associations.

## **COMMUNICATION ET INFORMATION**

Mme BOUCHET évoque le travail en cours sur l'accessibilité du site internet de la ville de La Chapelle-Sur-Erdre. Elle informe aussi de la présence d'un journaliste lors de la dernière simulation de vote avec les résidents du foyer ERDAM qui souhaite réaliser un reportage sur ce sujet et sur d'autres actions citoyennes.

## **CITOYENNETE**

Mme GUILLET indique la volonté de la ville de reconduire une simulation de vote en début d'année prochaine.

En conclusion, Madame GUILLET remercie toutes les personnes présentes.